



Mâconnais-Beaujolais
AGGLOMÉRATION

SENOZAN *infos*

N'hésitez pas à
consulter le site

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION MENSUEL

www.mairie-senozan.fr

Le Mot du Maire

C'est la rentrée... toujours très active dans notre commune. Encore et encore des dégâts au stade, une plainte a été déposée. Les chantiers des écoles ont bien avancé mais pour l'instant seulement une partie des toilettes à l'école élémentaire est terminée. Deux gros chantiers sont prévus pour cette fin d'année, la rénovation du chemin des Bourdons, et la restauration de la rue et du chemin Bollerat suite au dégât commis sur le poteau à incendie.

Une page facebook «Mairie de Senozan» a été ouverte et vous apporte beaucoup de renseignements sur les activités de la commune.

BONNE RENTREE A TOUS

Vincent FAGUET

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 SEPTEMBRE 2017

Le conseil municipal de Senozan s'est réuni le lundi 15 Mai 2017 à 20h. Le compte rendu du conseil précédent est approuvé. Mélanie LELONG et Christian ROBERGET sont excusés. Ouverture de séance par le Maire qui donne la parole à Nicole JACQUOT.

Nicole JACQUOT, Adjointe, responsable de l'urbanisme :

- Fait un point sur les différents dossiers d'urbanisme, 2 déclarations d'intention d'aliéner, rue des Thévenins et rue du Bief votées à l'unanimité.
- Fait un point sur le cimetière et présente au conseil le projet de règlement intérieur, il sera affiché au cimetière et disponible en mairie.
- Présente un devis pour la réalisation d'un 3e columbarium.
- Propose au conseil les nouveaux tarifs des concessions, caves urne, columbarium, et des renouvellements. Ces propositions sont votées à l'unanimité.
- Informe le conseil que le repas des aînés aura lieu le dimanche 8 octobre.

Alain BONOT, Adjoint, responsable voirie :

- Informe le conseil que la commission d'appel d'offres pour la réfection de la voirie chemin des Bourdons a eu lieu le mercredi 16 août dernier en mairie pour l'ouverture des plis, le choix des entreprises et l'analyse des offres. 9 dossiers ont été retirés et seulement 4 entreprises ont répondu. Après vérification des prix et des prestations la commission d'appel d'offres propose de confirmer le choix de l'entreprise EIFFAGE, l'entreprise la mieux notée et la moins disante. La délibération est votée à l'unanimité. Les travaux commenceront début novembre.
- Fait le compte rendu du bilan d'eau potable de Suez pour les réseaux d'assainissement collectif. Le conseil adopte le rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2016. La délibération est votée à l'unanimité.
- Fait un compte rendu de la réunion du syndicat de cylindrage, de nombreuses interrogations sont posées. Le conseil émet un avis pour se retirer de ce syndicat.
- Fait un point sur les travaux ONF 2018, le marquage des arbres sera fait pour la campagne 2018 / 2019.

Michel DESROCHES, Adjoint, responsable bâtiments :

- Présente au conseil le dossier de souscription pour la restauration de la toiture de l'église et du clocher, le document a été réalisé par la fondation du patrimoine en collaboration avec la mairie et l'association Senozan Patrimoine. Vous pourrez réaliser une souscription à l'aide du document joint.
- Propose de faire une demande de subvention auprès de la Sauvegarde de l'Art français

pour la réfection de la toiture et du clocher de l'église. Le conseil vote à l'unanimité.

- Informe le conseil que suite à l'audit réalisé par la Gendarmerie concernant la vidéo surveillance sur la commune des devis plus précis ont été redemandés, une demande de subvention au titre du FIPD à hauteur de 50 % auprès de la Préfecture de Saône et Loire est proposée et votée à l'unanimité.
- Précise que l'état des lieux du logement communal situé au dessus de la mairie a été réalisé, des devis de réfection ont été demandés car le logement était en mauvais état. Les travaux ont commencé. Le logement sera disponible à compter du 1er novembre prochain. Vous pouvez déposer une candidature.
- Fait un compte rendu du rapport de bureau Véritas pour le contrôle de conformité du bâtiment de la mairie.
- Fait part d'une demande de devis pour le nettoyage extérieur de l'ascenseur, 3 entreprises ont été contactées.
- Informe le conseil qu'à l'église les boiseries seront remises en place jeudi 7 septembre ainsi que le tableau du Christ le mardi 12 septembre prochain.

Nathalie CHARVET, Adjointe, responsable finances :

- Donne lecture des remerciements de Sang et Vie du Val de Saône et de la Prévention routière pour les subventions attribuées. Informe le conseil du montant de la subvention de la DRACC de 4 463 € pour le tableau de l'Eglise.
- Propose au conseil de délibérer pour attribuer une subvention exceptionnelle de 175€ à l'association AVJS (Association des Vergers et Jardins de Senozan) car il n'y a pas eu de récolte suite aux dégradations de 2016. Cette délibération est votée à l'unanimité.

Laurent SAINT-SULPICE, Conseiller

- Fait un point suite à la convention signée avec le CLEM, la commune de Charbonnières émet un avis réservé pour poursuivre avec ce dispositif VIENS. Le coordinateur du dispositif a changé et c'est Anthony BLANCHARD qui succède à Thomas PASSONI.
- Précise que la première tranche des travaux aux écoles de Senozan a été terminée dans les temps. Les travaux à l'école de la Salle sont aussi terminés.

Sylvie TERRIER, Conseillère

- Fait un compte rendu de l'AG du portage des repas, le bilan est très satisfaisant pour les prestations proposées aux habitants. Sur Senozan, 4 personnes en bénéficient.

Paul BARDAY, Conseiller

- Fait un compte rendu de l'Assemblée Générale : présentation des activités 2017 et 2018 avec deux nouvelles activités, après-midi rencontres et jeux une fois par mois. Nouvelle activité d'œnologie avec une réunion d'information le 20 septembre prochain.
- Précise que des permanences se feront pour l'adhésion le mardi 5 septembre et le samedi 9 septembre.

Vincent FAGUET, Maire :

- Informe le conseil que le bâtiment de la gare est à vendre, le bâtiment sera détruit fin 2018. A ce jour la commune n'a pas le budget nécessaire pour l'acquisition de ce bâtiment. Nous sommes en attente de l'avancement des discussions.
- Fait un compte rendu de la réunion avec les Demeures de Saône concernant le projet du grand pré.
- Fait part du courrier de Samira HINDI concernant le report de sa demande de temps partiel, et précise qu'elle est remplacée par Carole BRAILLARD à l'agence postale pour arrêt maladie. Merci de lui réserver le meilleur accueil.
- Propose d'intégrer des publicités dans le bulletin communal de cette année, le conseil émet un avis favorable.
- Fait part des différentes incivilités qui ont eu lieu cet été sur la commune.
- Prochaine réunion d'adjoints le lundi 2 Octobre à 19h30 et réunion de conseil le lundi 9 Octobre à 20h.

Mairie

1, rue de la Mairie - 71260 SENOZAN

Tél. 03 85 36 01 06 - Mail : mairie.senozan@orange.fr

Ouvert au public : lundi, mardi, jeudi de 13h30 à 18h et vendredi de 13h à 17h30



PROCHAINES MANIFESTATIONS

S.L.S DANSE COMPAGNIE
 SENOZAN - LA SALLE

Venez vous inscrire pour la saison 2017-2018!

Disco
 HIP HOP
 MODERN DANSE

Organisés par l'association «S.L.S DANSE COMPAGNIE»
 Professeur Mme Nathalie AUGIER

Renseignements : 06.72.62.48.06
 www.slsdansecompagnie.free.fr



Ecole maternelle - Catherine VIEUX et Nathalie THOMAS



Classe de CP-CE1 - Sophie AUBERT



Classe de CE1 - Carole MOLLARD



Classe de CE2 - David MARCELAT



Classe de CM1 - Alain MANRIQUE



Classe de CM2 - Thierry GLORIOD et Charlene PERROT

ÉVASION ÉVASION

Information Association
 Le Foyer Rural de SENOZAN reprend ses activités
 Consultez le site www.mairie-senozan.fr ou Paul BARDAY au 06.12.09.26.64 pour plus d'informations

Directeur de la publication : Vincent FAGUET, Maire - Conception, mise en page, impression par nos soins - Crédit photos : service communication - Senozan ; N°36 - Septembre 2017 - Tirage 500ex

Dates à retenir :

Lundi 2 Octobre 2017
 Réunion d'adjoints à 19h30

Lundi 9 Octobre 2017
 Conseil Municipal à 20h00 (ouvert au public)

Manifestations :

Vendredi 29 Septembre 2017
 AG Sou des Ecoles au restaurant scolaire

Dimanche 8 Octobre 2017
 Repas des aînés à Senozan

Numéros utiles :

SAMU : 15
GENDARMERIE : 17
POMPIERS : 18